



**GOVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Le 26 janvier 2021

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Lancement d'une mission relative à la formation des agents publics à la laïcité**

Le Gouvernement est déterminé à renforcer le respect des valeurs de la République à l'occasion du projet de loi confortant les principes de la République en cours d'examen au Parlement.

Les agents publics sont au cœur du respect du pacte républicain. L'obligation de neutralité et le respect du principe de laïcité, inscrits dans le statut général des fonctionnaires, s'imposent à eux et garantissent l'égalité de traitement de tous les Français devant le service public.

La formation des agents publics à ces principes constitue un puissant levier pour accompagner l'ensemble des agents publics dans l'exercice de leurs missions. A cette fin, le Gouvernement a déposé un amendement au projet de loi confortant les principes de la République qui rend obligatoire la formation de tous les agents publics des trois versants de la fonction publique.

Dans ce contexte, Amélie de Montchalin, ministre de la Transformation et de la Fonction publiques et Marlène Schiappa, ministre déléguée auprès du ministre de l'Intérieur, chargée de la citoyenneté, ont confié à deux personnalités une mission visant à établir un dispositif de formation à la laïcité adapté aux missions et métiers exercés par tous les agents publics.

Isabelle de Mecquenem, universitaire spécialiste de la laïcité, et Pierre Besnard, préfet, sont chargés de formuler des recommandations visant à identifier le socle de connaissances pratiques ayant vocation à être maîtrisées par l'ensemble des agents publics dans l'exercice quotidien de leurs missions. Ils devront définir les publics prioritaires et le délai dans lequel 100% des agents publics devront avoir été formés.

Enfin, il leur a également été demandé de **s'assurer de l'accessibilité de cette offre** à tous les agents, quel que soit leurs statut et situations, **sur l'ensemble du territoire**.

Leur rapport est attendu pour le 15 mars prochain.

Contact presse Ministère de la Transformation et de la Fonction publiques :

Tél : 01 53 18 42 68 / Mél : [presse.mtfp@transformation.gouv.fr](mailto:presse.mtfp@transformation.gouv.fr)

Contact presse Ministère **de l'Intérieur**, chargé de la Citoyenneté :

Tél : 01 40 07 21 74 / Mél : [sec.pressecabmindel@interieur.gouv.fr](mailto:sec.pressecabmindel@interieur.gouv.fr)